

## ARRETE PORTANT NOMINATION

### Le Président de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°01/2017 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 11 décembre 2017 élisant M. Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université ;

### ARRETE

#### Article 1 :

Monsieur Richard TAIEB est nommé Directeur du Laboratoire de chimie physique-matière et rayonnement- LCP-MR, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### Article 2 :

La directrice générale des services de Sorbonne Université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le **02 JAN. 2019**

Le Président de Sorbonne Université

Jean CHAMBAZ

